

Le programme de la 2e commune comporte 32 heures par semaine.

GRILLE HORAIRE 2^e COMMUNE

Formation commune	
Religion	2h
Education physique	3h
Français	5h
Mathématiques	5h
Etude du milieu	4h
Langue I (Anglais ou Néerlandais)	4h
Sciences	3h
Education artistique	1h
Education par la technologie	1h
Activités complémentaires à choisir parmi ces combinaisons	
Latin (2h) + Sciences (2h)	
Latin (2h) + Langues (2h)	
Sciences (2h) + Langues (2h)	
Sciences (2h) + T.I.C* (2h)	
Socio-économie (2h) + T.I.C (2h)	
Arts de la parole (2h) + T.I.C (2h)	
Remédiation (4h)	

Le choix des activités complémentaires ne conditionne pas l'accès aux options en 3^e.

*T.I.C = technologies de l'information et de la communication